

Equipements de la route

Qualification et réglementation

Expérience et innovations des gestionnaires



Séances d'information

29 mai 2009 – Lyon

En collaboration avec :

- le Centre d'Etudes Techniques de l'Équipement de Lyon
- l'Association pour la Qualification des Équipements de la Route
- le Syndicat des Équipements de la Route

Invitation



Le contexte normatif et réglementaire du domaine des équipements de la route est en constante évolution du fait de la mise en œuvre du marquage CE et des exigences minimales de qualité et de performance imposées par la Réglementation Nationale des Equipements de la Route (RNER).

De nouvelles normes européennes apparaissent et de plus en plus d'équipements sont désormais soumis au marquage CE. Les produits non soumis au marquage CE, s'il existe un enjeu en terme de sécurité, font l'objet en France de procédures de qualification : homologation, certification, déclaration de conformité. Dans certains cas, la RNER peut imposer des performances supérieures aux valeurs minimales nécessaires au marquage.

Les maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre et gestionnaires de réseaux routiers doivent prendre en compte ces évolutions et ces contraintes.

Le Sétra, en collaboration avec l'Association pour la Qualification des Equipements de la Route (ASQUER) et les Centres d'Etudes Techniques de l'Equipement (CETE), et avec la participation du Syndicat des Equipements de la Route (SER), organise à leur intention cette année, des séances d'information régionales, consacrées aux contraintes réglementaires liées à la qualification des équipements de la route.

Destinée aux acteurs des régions Rhône-Alpes et Auvergne, cette séance se déroulera, avec l'appui du CETE de Lyon, à Lyon, dans la matinée du vendredi 29 mai 2009.

La COTITA Centre-Est propose de compléter cette journée en organisant l'après-midi, un retour d'expérience sur les pratiques et innovations des gestionnaires en matière d'équipements.

Matin

Qualification et réglementation

9h30 **Accueil des participants**

10h00 **Introduction**

10h10 **Les spécifications dans les marchés publics**

- Le contexte des marchés et les normes
- La directive "Marchés"
- La normalisation
- La référence aux normes dans les marchés

Jacques MEUNIER (Sétra)

10h35 **Le marquage CE**

- La directive "Produits de Construction"
- Le marquage CE des équipements de la route

Michel GRAFF (Sétra)

11h00 **La réglementation française**

- Le cadre réglementaire
- Les procédures françaises
- La réglementation nationale des équipements de la route

Françoise DESJARDIN et Michel GRAFF (Sétra)

11h25 **Pause**

11h35 **L'ASQUER**

- Son rôle
- Son fonctionnement
- La délivrance de la certification « NF Equipements de la route » et du marquage CE

Gérard DECHAUMET (ASQUER)

12h10 **Les équipements au cas par cas**

Procédure, échéances, particularités

Françoise DESJARDIN et Michel GRAFF (Sétra)

Rémy MARSOLAT (CETE de Lyon)

12h35 **L'assistance du CETE au niveau local**

(CETE de Lyon)

13h00 **Synthèse et clôture de la séance**

Après-midi

Expérience et innovations

13h15 **Déjeuner**

14h00 **Mise en place d'un SIG pour la gestion des équipements sur les RD de la Loire**

- Présentation du logiciel et de la méthode : glissières, panneaux...
- Difficultés rencontrées

Patrice MONTES (Conseil général de la Loire)

14h45 **Mise en œuvre de candélabres à absorption d'énergie**

- Démarche de la DIRCE
- Avantages attendus en terme d'économies et de sécurité
- Difficultés rencontrées

Daniel BACHER (DIRCE)

Rémy MARSOLAT (CETE de Lyon)

15h30 **Pause**

15h40 **Traitement des poteaux des concessionnaires et logiciels de relevé d'objets sur image**

- Rappels sur le guide de traitement des obstacles latéraux et sur le calcul des indices de danger
- Démarche du Conseil général de la Savoie: concertation des concessionnaires télécoms et énergie
- Logiciels facilitant les relevés d'équipements

Daniel BUISSON (Conseil général de la Savoie)

Florence CONCHE (CETE de Lyon)

16h10 **Le contrôle qualité des marquages de signalisation horizontale**

- Normes et exigences
- ECODYN : appareil de mesure de rétro-réflexion

Jean-François VARGAS (CETE de Lyon)

16h40 **Synthèse et clôture de la séance**

Lieu de la manifestation

CETE de Lyon

Amphithéâtre Fourvière – Batiment n°1

25, avenue François Mitterrand, CASE n°1

69674 BRON CEDEX

Téléphone : 04 72 14 30 30

<http://www.cete-lyon.equipement.gouv.fr/>

Accès

Par transports en commun:

- ✓ de la gare de la Part-Dieu :
Tramway T3 (dir. Meyzieu ZI) : descendre à Vaulx en Velin / La Soie puis Bus n°64 (dir. Parc du Chêne ou Droits de l'Homme), descendre à l'arrêt Parc du Chêne.
- ✓ de la gare de Perrache :
Tramway T2 jusqu'à Bron Hôtel de Ville puis Bus n°79 (dir. Décines), descendre à l'arrêt François Mitterrand.
- ✓ du centre ville :
Bus n°9 (Terminus Bron Hôtel de Ville) puis Bus n°79 (dir. Décines), descendre à l'arrêt François Mitterrand.
- ✓ de l'aéroport international ou de la gare de Satolas :
Satobus : départ aérogare internationale bloc 2 ou aérogare nationale bloc 3, descendre à l'arrêt Grange Blanche et prendre soit le Bus n°79 (dir. Décines), et descendre à l'arrêt François Mitterrand, soit le Tramway, descendre à l'arrêt Bron Hôtel de Ville, puis bus n°79 (dir. Décines), et descendre à l'arrêt François Mitterrand.

Par la route

- ✓ de Paris : par le Bd L. Bonnevey nord (Bd périphérique), sortie Route de Genas ou Bron.
- ✓ de St Etienne, Marseille : par le Bd L. Bonnevey sud, sortie Avenue du 8 mai 1945 ou Bron.
- ✓ de Chambéry, Grenoble : par A 43, sortie Bron Aviation.

[Voir plan](#)

Modalités d'inscription

Inscription en ligne avant le 22 mai 2009 : [Cliquez ici](#)

Si vous déjeunez sur place,
prévoyez de régler votre repas à la caisse du restaurant
d'entreprise (entre 5 et 10 euros)

Renseignements

Brigitte DURANTHON

CETE de Lyon

Brigitte.Duranthon@developpement-durable.gouv.fr

Tél : 04 72 14 31 36

PLAN D'ACCES AU CETE DE LYON - BRON

